

GAZA

Le Hamas annonce lâcher le pouvoir civil pour ne plus apparaître comme l’obstacle à la paix

En annonçant la dissolution de ses instances dirigeantes à Gaza, le Hamas tente de démontrer qu’il n’est plus le principal obstacle à la mise en œuvre du plan de paix américain. Mais la portée réelle de ce geste reste incertaine.



CHARLIE DEULME
CORRESPONDANTE À JÉRUSALEM

La décision du Hamas ne concerne pas sa branche militaire. © AFP.

Un tournant vers la paix ou une manœuvre pour conserver la main sur le récit ? Lundi, le Hamas a annoncé la dissolution de ses instances dirigeantes dans la bande de Gaza, après près de vingt ans de pouvoir. Lors d’une conférence de presse, le mouvement islamiste a dit transférer ses prérogatives civiles au Comité national pour l’administration de Gaza (NCAG), organe technocratique palestinien prévu par le plan américain qui a conduit au cessez-le-feu signé avec Israël en octobre 2025. Son président, Ali Chaath, a aussitôt assuré sur X que le NCAG était « pleinement prêt à assumer ses responsabilités nationales dès que les ressources et les capacités nécessaires seront disponibles ». Le Hamas a précisé que ses fonctionnaires resteraient en poste aux niveaux technique et professionnel, afin d’assurer « la continuité des services rendus aux citoyens ».

« Cette décision est importante, mais essentiellement symbolique », réagit Michael Milstein, ancien chef du département des affaires palestiniennes des renseignements militaires israéliens. Car sa portée réelle demeure incertaine : ni Israël ni le Comité de la paix n’y ont été associés, et l’entrée à Gaza du comité technocratique, installé au Caire, reste bloquée par l’Etat hébreu. « C’est d’abord un message adressé à l’Egypte et à Nickolay Mladenov (le diplomate bulgare nommé à la tête du Comité de la paix pour Gaza de Donald Trump, NDLR) : le Hamas dit qu’il leur cède ses pouvoirs d’administration à Gaza, tout en signalant qu’il sera toujours là », estime de son côté Rami Abou Jamous, journaliste palestinien basé à Gaza-Ville.

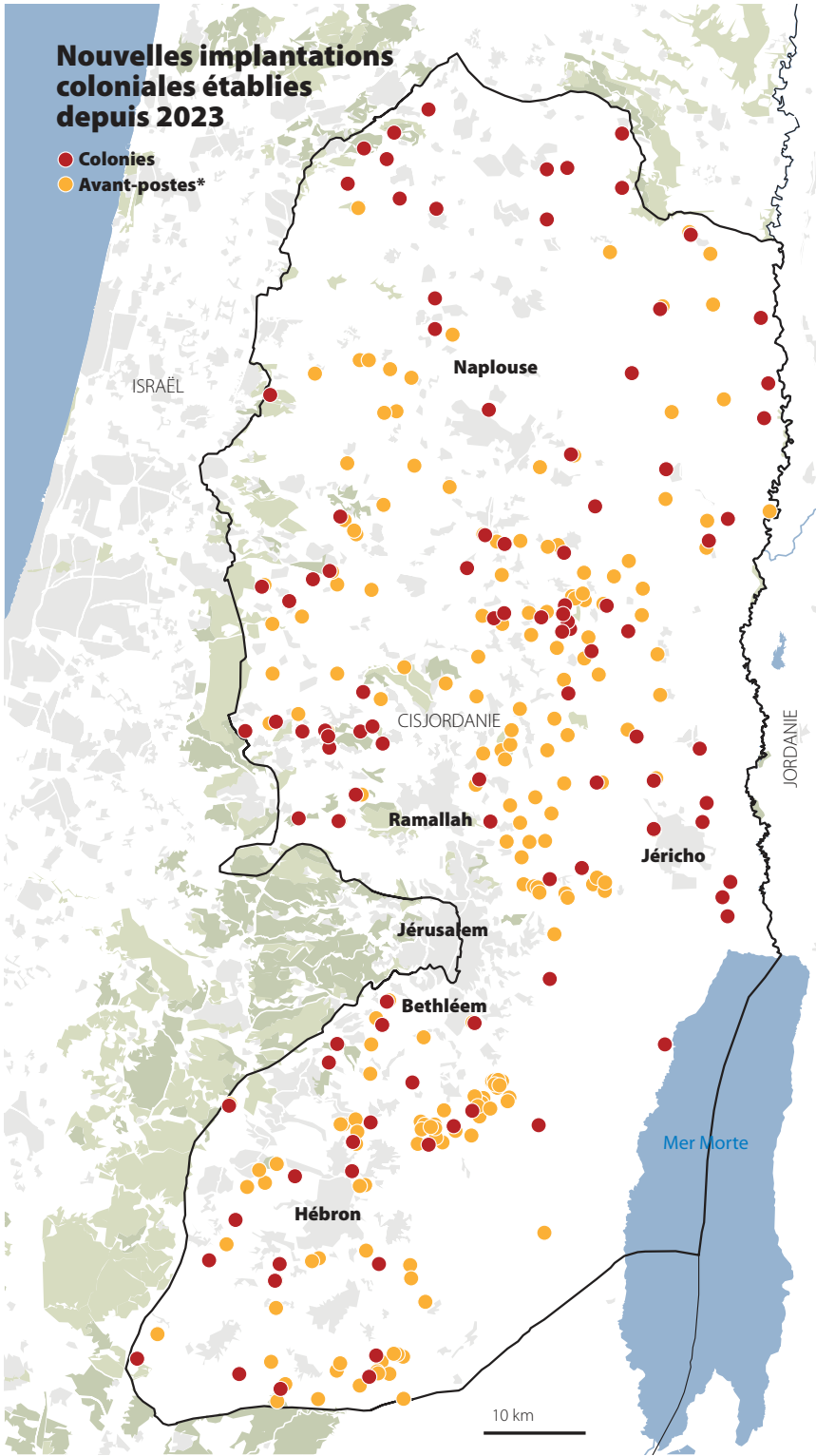
Le cœur du rapport de force reste intact

Surtout, l’annonce ne touche pas au cœur du rapport de force. La décision du Hamas ne concerne pas sa branche militaire, tandis que les médiateurs poursuivent au Caire les négociations avec le groupe en vue de son désarmement, qui constitue le principal point d’achoppement du plan Trump.

Depuis janvier, la mise en œuvre de la feuille de route américaine est à l’arrêt. Ce texte devait ouvrir la voie à trois chantiers liés : la démilitarisation du Hamas, l’installation d’une gouvernance alternative et la reconstruction de l’enclave. Mais chaque camp renvoie à l’autre la responsabilité du blocage. Le Hamas affirme qu’il ne « déposera les armes » qu’après le retrait de l’armée is-

raélienne, qui contrôle actuellement 60 % de l’enclave, tandis qu’Israël fait du désarmement du mouvement palestinien la condition de son désengagement de Gaza. Le 21 mai, le Premier ministre israélien, Binyamin Netanyahu, avait ainsi réaffirmé que la guerre se poursuivrait jusqu’à cette condition obtenue, ainsi qu’au placement de Gaza sous contrôle sécuritaire israélien.

Lundi, le Hamas a donc surtout formalisé une position déjà avancée. Dès janvier, son porte-parole, Hazem Qassem, avait affirmé que le mouvement était prêt à dissoudre ses organes gouvernementaux au profit d’un comité technocratique indépendant. « La forme de l’initiative est claire. Le Hamas propose une remise partielle et réversible de l’administration civile et défie l’autre camp de passer pour l’obstacle », estime sur X Shaiel Ben-Ephraïm, analyste israélo-américain des relations israélo-palestiniennes. Lundi, Hazem Qassem a d’ailleurs présenté à l’AFP cette renonciation comme un moyen de priver « l’occupation de tout prétexte pour poursuivre son agression et sa guerre d’extermination ». En attendant, prévient Shaiel Ben-Ephraïm, l’annonce du mouvement islamiste reste réversible : « Dissoudre un gouvernement peut être annulé. Le Hamas conserve ses armes, son aile militaire, ses forces de sécurité intérieure et son emprise sur le territoire qu’il contrôle. »



*Un avant-poste est une colonie généralement de petite taille construite sans l’aval du gouvernement israélien, qui considère ces implantations comme illégales

qu’on a », résume le Palestinien. Assise à ses côtés, sa fille Mira a l’air éteinte. « Tous les enfants du monde vont à l’école, sauf nous », souffle la fillette de 10 ans, première de sa classe de CM1.

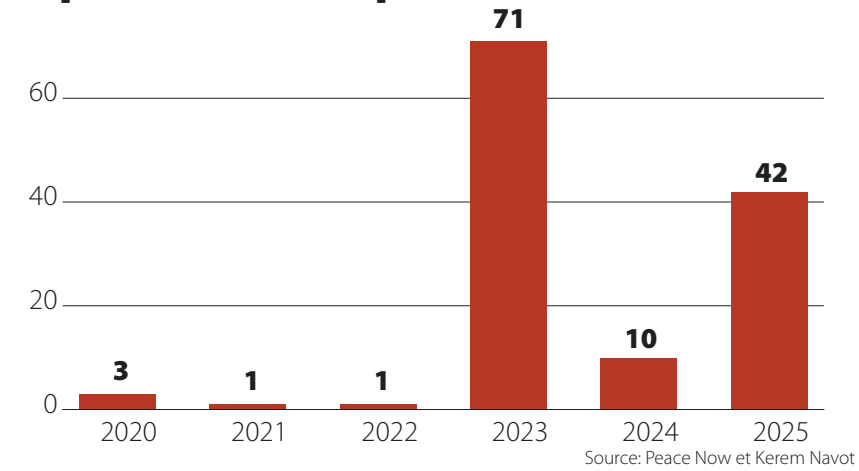
L’école publique palestinienne à bout de souffle

Avant février, Mira se plaignait déjà des fermetures répétées de son école. A court de liquidités, l’Autorité palestinienne (AP) ne verse plus que 50 % du salaire des enseignants, qui n’assurent les cours que trois jours par semaine depuis septembre 2025. Plusieurs milliards de dollars de recettes fiscales palestiniennes sont retenus depuis deux ans par l’Etat hébreu, qui affirme empêcher le financement du « terrorisme ».

A Naplouse, Aisha al-Khatib lutte pour maintenir son école ouverte. « Nous n’avons ni le temps, ni les moyens, ni la stabilité nécessaires pour

enseigner correctement à nos enfants », déplore la directrice. A ses côtés, Eman Hassaneh s’inquiète de l’avenir de son fils de 10 ans, qui rêve de devenir médecin. Les jours sans école, Zaid tente d’apprendre seul l’anglais sur Google Traduction, quand il n’erre pas dans les rues avec d’autres enfants. D’après l’AP, 5 à 10 % des élèves ont abandonné l’école en Cisjordanie depuis 2024. Quelques familles ont basculé vers l’enseignement privé pour préserver l’éducation de leurs enfants, mais rares sont celles qui en ont les moyens. « Mon salaire mensuel est de 2.000 shekels (588 euros). Environ 1.000 sont consacrés au loyer et 500 aux factures. Il ne me reste presque rien pour la nourriture. Je ne peux pas non plus financer l’éducation de mon fils », se désole Eman, avant de lancer : « Nos enfants aussi méritent une chance dans la vie ! »

Communautés et groupes de bergers expulsés de force par des colons



20018630

Achète à très bon prix

Achat Fourrures

Manteaux de fourrure: vison, astrakan, renard,...
Argenterie: couverts et pièces de forme | **Armes anciennes:** fusil, pistolet, épée, sabre | **Montre gousset / bracelet** | **Instruments de musique:** piano, violon, saxo,... | **Livres anciens:** dictionnaire, BD, missel,... | **machine à coudre et poste radio** | **Meubles et objets anciens:** pendule, tableau, sculpture, miroir, luminaire,... | **Bijoux or, argent, fantaisie,**... | **Pièces de monnaies anciennes / Cuivre et étain**

CHARLES Anthony | **0484/20 26 78** |